Association vaudoise pour les Droits des Femmes No 74 Octobre 2018

ADF-vaud

GAZETTE

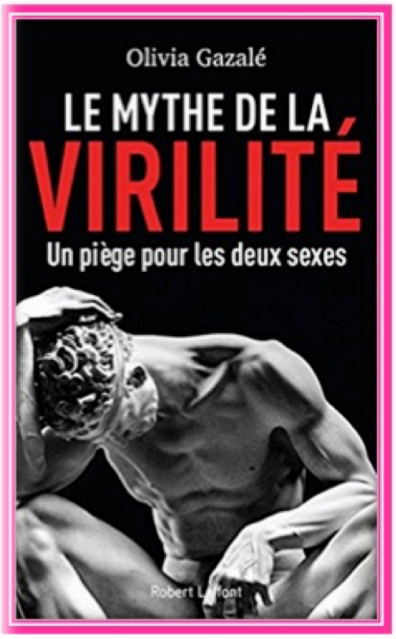

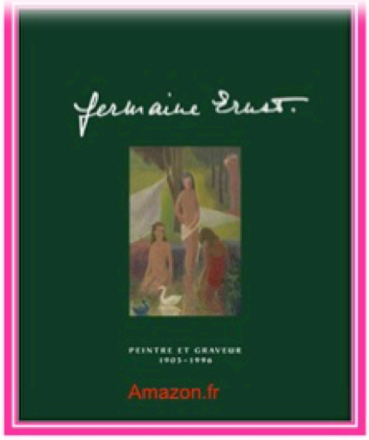

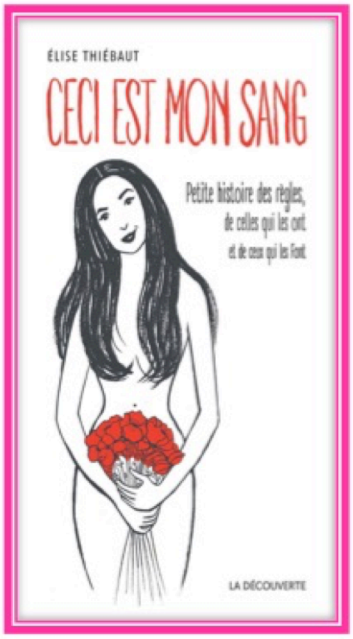

rosa canina

La bibliothèque de l'ADF a acheté ou reçu de nouveaux livres :

Boissier Laurence : *Rentrée des classes*, Ed. Art et fiction 2017
de Vigan Delphine : *Les Loyautés*, Lattès 2018
Dreyfus Pauline *: Ce sont des choses qui arrivent,* Grasset 2014
Faucheux Michel : *Olympe de Gouges,* Gallimard 2018
Ferrante Elena : *Celle qui fuit et celle qui reste*, Gallimard 2017
Gazalé Olivia : *Le mythe de la virilité. Un piège pour les deux sexes,* Robert Laffont 2017
Gazalé Olivia, *Je t'aime à la philo. Quand les philosophes parlent d'amour et de sexe,* Robert Laffont 2012
Grosjean Gaby : *Pétales d'amour. Hildegarde Medina Emam,* Ed. Mon village 2017
Knecht Zimmermann Madeleine : *Paroles gelées, Ed. de l'Aire 2018*
Marra Ada : *Tu parles bien français pour une Italienne*, Georg 2017
Ménétrey-Savary Anne-Catherine : *Mourir debout. 60 ans d'engagement politique,* Ed. d'En Bas 2018
Sagan Françoise : *Je ne regrette rien, entretiens,* Stock 2014
Thiébaud Elise : *Ceci est mon sang*, Ed La découverte 2017

Merci à toutes celles qui nous apportent des livres, surtout des livres récents. Cela allège notre budget.

Heures d'ouverture de rosa canina : mardi et jeudi, de 14h à 17h ou sur rendez-vous.
rosacanina@citycable.ch ou 079 615 96 31
Tarifs des prêts : CHF 1.- pour un livre pendant 1 mois ; abonnement d'un an = CHF 12.- pour les membres de l'ADF et CHF 15.- pour les non-membres.

Sommaire

3 Editorial *Martine Gagnebin*

Politique

7 1991 : la grève du 14 juin *Simone Chapuis*
8 Une grève bis en 2019 *Martine Gagnebin*
11 60 ans déjà ! *Clémence Capt*

Société

3 Lunes, menstruations…et autres ragnagnas *Sandrine Bavaud*
9 Le mythe de la virilité *Pierre Aguet*
10 Des rues aux noms de femmes *Martine Gagnebin*
13 Accueil de jour des enfants : les familles attendent un encadrement éducatif à la hauteur des enjeux *Michèle Theytaz*

Divers

2 *Rosa canina.* Bibliothèque
12 Agenda
14 Appel à nos membres
15 Brèves

Editorial *par Martine Gagnebin, présidente ADF-vaud*

Voilà que nous sommes aux portes des frimas, des feuilles tombées, de la brisolée, de gris admirables dans le ciel et sur les lacs. Presque aux portes de l'hiver.

C'est un temps favorable à l'élaboration et au mûrissement des projets. Et les femmes de notre pays, tout comme l'ADF, en ont, des projets. Vous les découvrirez en parcourant cette 74e Gazette. Mais ce qui sera pour nous un événement important, c'est le 60e anniversaire de l'obtention du suffrage féminin le 1er février 1959. Les plus anciennes s'en souviennent ; les plus jeunes connaissent (ou découvrent) l'importance de ce moment historique. Nous le fêterons l'an prochain et nous espérons vous rencontrer à cette occasion.
Vous serez invitées en temps voulu.

Merci à celles et celui qui ont contribué à la réalisation de notre journal ; merci à sa rédactrice.

Nos pages sont ouvertes à toutes celles et tous ceux qui ont un sujet à partager.

Bonne lecture à chacun-e.

Lunes, menstruations… et autres ragnagnas *par Sandrine Bavaud*

A l'initiative de l'ADF-Vaud, des femmes ont pris leur stylo pour partager leurs souvenirs autour de leur premier cycle féminin. Des témoignages touchants sur un phénomène qui occupe en moyenne 2'500 jours de la vie d'une femme.

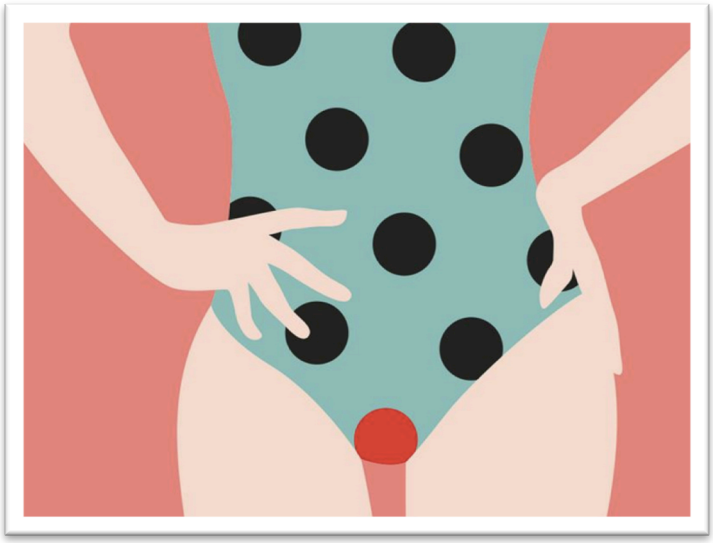

Illustration parue pour promouvoir le forum sur le *Tabou des règles*

A l'occasion de la Journée internationale du droit des femmes 2018, l'ADF-Vaud a tenu un stand dans le cadre d'un forum sur le *Tabou des règles* - proposé par le Département femme-mère-enfant du CHUV. L'Association a eu l'idée bienvenue de proposer aux participantes de partager leurs souvenirs quant à leur première perte de sang menstruel - en vue d'un prochain numéro à paraître de sa Gazette que voici.

Un petit flyer a été réalisé avec quelques bouts de ficelle. On pouvait y lire une citation de Françoise Héritier, anthropologue, ethnologue et féministe française (1933-2017) : « En classe de sixième, la fille petite, vaguement difforme, médisante et mauvaise, que je craignais le plus était aussi celle qui détenait les clés des multiples savoirs. (...) On expliqua, à la petite demeurée que j'étais, ce que c'était que les règles des filles : elles apparaissaient un jour et, après, elles revenaient tous les mois. Je fus terrorisée. Cette perspective m'abattit pendant de longs mois. Au moins, ne fus-je pas trop effrayée, lorsqu'elles survinrent et que je n'eus de ma mère, si je m'en souviens bien, aucun mot d'explication. » (Au gré des jour, Ed. Odile Jacob, 2017, p.88).

Bien plus que des souvenirs

Les témoignages remis dans ce contexte sont reproduits dans leur intégralité. Outre la question posée quant à l'année de naissance des répondantes, il aurait certainement été utile d'en savoir davantage sur leur venue au monde, leur préadolescence ou leur statut social actuel. Qu'à cela ne tienne, la démarche entreprise s'avère quelque peu militante dans la mesure où elle contribue à dépasser les conditions des femmes dans lesquelles elles sont confinées. Comme le décrit Elise Thiébaut dans son ouvrage *Ceci est mon sang,* le sujet est tabou dans toutes les sociétés et l'heure est venue d'en changer les règles (Ed. La Découverte, 2017).

Les dépositions rapportées à l'ADF-Vaud sont non seulement riches d'enseignements sur la diversité de la découverte de ce premier sang, qui se met à couler un jour hors de son corps, mais aussi sur le regard porté sur le sujet : du silence à la célébration, de l'inquiétude à la moquerie, du sentiment de honte à l'exclusion, du plaisir de briser le tabou. Du désir également de témoigner au-delà du premier flux pour aborder sa relation à la coupe menstruelle et la nécessité de modifier les pratiques.

Pouvoir parler de ses menstruations et trouver des réponses, bien au-delà de ce fameux premier jour de puberté, est une attente belle et bien réelle. En relatant l'initiative de l'ADF-Vaud dans d'autres lieux, d'autres voix ont exprimé leur appréhension de parler du sujet avec leurs filles, leur besoin d'échanger sur leur dernière menstruation de vie de femme, leur désir de dépasser leur malaise, leurs handicaps, de s'ouvrir à leur puissance.

***

Avec une maman infirmière, j'ai eu droit à toutes les explications que je voulais. Merci maman ! Et aussi par le biais de ma grande sœur qui a répondu aux questions plus générales. Quand j'ai eu mes premières règles, j'ai été à la fois très fière (« Je suis grande » et un peu dégoûtée… (Je peux déjà avoir des bébés… beurk !). Née en 1996.

***

J'ai eu mes règles à 15 ans. Je me pensais très en retard, presque anormale. Mon demi-frère s'est moqué de moi car j'étais encore peu formée, je les attendais.

C'est arrivé alors que j'étais partie pour la première fois sans mes parents dans un club de judo où il n'y avait que des hommes. Quand j'ai découvert le sang dans ma culotte, j'ai éprouvé de la panique et de la honte. Je n'ai pu en parler à personne sur le moment. J'ai dû fuir en ville trouver des protections toute seule et revenir en catimini. J'étais assez terrorisée. Quand mes parents l'ont su, ma mère m'a dit cette phrase étrange et solennelle que j'étais une femme.
Je savais que c'était les règles, mais on ne m'a pas vraiment expliqué.

***

Informée par une mère, qui parlait de « nettoyage de la chambre de bébé » avant que je n'aie mes règles. Née en 1950, premières règles à 12-13 ans.

***

Je les ai attendues avec impatience du haut de mes 13 ans. Les filles de ma classe qui les avaient déjà en étaient jalousées !

Je ne savais pas combien de sang je perdais, je ne savais pas ce que c'était un SPM. Je pense que si j'avais su, je n'aurais pas été aussi pressée de les avoir !!

***

J'étais bien informée par ma mère, l'école, les copines. Née en 1977, premières règles à 14 ans.

***

Bonjour ! Merci de l'initiative et de parler ouvertement et sans tabou des lunes ! Je suis ménopausée, femme dorée, depuis plusieurs années et je découvre une nouvelle facette de ma féminitude.

La première fois était donc il y a très longtemps. Je savais ce qui m'arrivait, mais aucune conversation ni pause n'a été faite. Comme si devenir femme devait passer inaperçu. Mes deuxièmes règles ont mis deux mois à venir. J'ai vécu beaucoup d'inquiétudes dans le silence le plus complet. Merci !

***

Informée par camarades. Quand sa mère lui a expliqué (un minimum), elle a eu <u>honte</u>. Beaucoup de douleur à chaque fois et aucun remède en Roumanie. ML, née en 1972, premières règles à 14 ans.

***

J'ai eu la chance d'être éduquée dans une famille ouverte sur le sujet. Du peu d'éducation sexuelle à l'école que j'ai reçu, je ne me souviens pas de grand-chose, mais probablement que les menstruations ont été évoquée derrière une porte close à l'abri d'oreilles masculines qui se trouvaient dans une autre salle et à qui on expliquait la masturbation et pourquoi le sperme.

La honte des règles, je l'ai le plus ressentie lors d'un débordement visible par une grosse tache rouge sur l'arrière de mon pantalon – en classe, lorsque j'avais 13 ans. Les moqueries qui s'en sont suivies de la part des garçons ont duré plusieurs semaines. Puis, plus tard, à de nombreuses reprises lorsque les garçons de mon âge exprimaient leur dégoût par diverses onomatopées quand les menstruations étaient évoquées. Née en 1996.

***

Avant d'avoir mes premières règles, je les attendais avec impatience, je voulais être enfin une femme ! Je savais ce que c'était, je crois avec les cours. J'avais 13 ans. J'ai juste pris les serviettes de ma mère qui étaient dans les WC. Elles étaient très irrégulières et j'avais peur, presque en permanence, qu'elles surviennent et tachent mon pantalon. Née en 1988.

***

Le jour de mes 16 ans, je me prépare pour une excursion en famille à l'occasion de mon anniversaire. Du sang dans ma culotte ! Bien sûr que je savais de quoi il s'agissait, j'étais la dernière de mon groupe d'amis et de ma classe. De plus, j'ai suivi avec ma maman un cour « cyclo show » durant ma préadolescence. Mais quel choc ! J'ai pleuré et j'ai couru vers mes parents : « J'ai les seins qui vont pousser, je ne pourrai plus jamais faire le toboggan sur le ventre ! ». Mes parents me soutiennent et sont très heureux pour moi. On organise une soirée au restaurant avec mes cousines et ma tante pour fêter l'occasion ! Maintenant, j'adore avoir mes règles : mon corps fonctionne. C'est ce que je me dis chaque mois !

***

J'ai eu mes règles à 14 ans. C'était l'été et j'étais en vacances avec mes oncles et ma cousine. On avait loué un appartement dans un village à côté de la mer, en Espagne, et on passait les après-midis à sauter du tremplin dans la piscine du complexe touristique.

A un moment donné, j'ai eu mal au bas ventre et je suis allée aux toilettes. A ce moment-là, mon oncle est venu vérifier si tout allait bien et je lui ai répondu : « J'ai mes règles ». Tout maladroit, il m'a dit… « Je vais chercher ta tante ». Je me souviens de ce

moment rigolo et on en parle encore. Née en 1987.
***

Un événement que je n'avais pas envie de vivre. Mon papa m'a mis sur ses genoux et m'a dit « Maintenant tu es devenue une femme ». Née en 1968, premières règles à 17 ans.
***

J'ai eu mes premières règles à 14 ans, lors d'un camp de danse. J'en avais heureusement déjà entendu parler, notamment par maman, lors de cours d'éducation sexuelle et par mes lectures des pages « sexo » de magazines pour jeunes filles…

Par contre, toutes ces informations ne m'ont pas empêchées de ressentir une grosse boule dans mon ventre quand j'ai découvert cette tache brunâtre dans ma culotte lors d'une pause pipi – même si je savais pertinemment de quoi il s'agissait.

Cela ne m'a pas empêchée non plus de devenir rouge de honte lorsque, le soir, j'ai dû demander à mes camarades de me donner des serviettes hygiéniques… et de devenir écarlate lorsqu'une d'elle m'a répondu à voix haute et non plus en chuchotant comme je l'avais fait…

Aujourd'hui je me forme en santé sexuelle et j'espère pouvoir libérer les jeunes femmes, auprès de qui j'interviendrai, de cette <u>honte</u> de son corps que j'ai ressentie à l'époque. Chloée, née 1988.
***

Pas de souvenir particulier lorsque j'ai constaté du sang dans ma culotte. Ma mère m'a juste dit que j'avais « mes règles » sans explication ou sans me demander si je savais ce dont il s'agissait. Née en 1984, première menstruation à 13 ans.
***

J'avais environ 15 ans. Je m'en souviens bien parce que ça m'a empêchée d'aller au début de mon camp scout, j'avais trop mal au ventre…

Je savais ce que c'était et ma maman s'est occupée de moi. Mais, dans mon souvenir, on n'a pas donné la vraie raison de mon retard au camp. Née en 1984.
***

C'était un dimanche, le jour pour nous d'aller à la piscine en famille (Côte d'Ivoire, Bouaké). J'avais à peine 12 ans. J'attendais avec impatience les dimanches !

Ce jour-là, j'ai senti quelque chose de bizarre entre mes jambes. Je suis vite allée aux toilettes et je me suis essuyée. J'ai constaté du rouge sur le papier toilette, j'ai appelé et informé ma sœur (malgré la présence de ma mère à la maison !). Ma mère m'a aussitôt rejointe aux toilettes et, toute gênée, elle me dit : « Ma fille, à partir de maintenant tu dois faire attention aux garçons ». Moi, ma tristesse c'est de savoir que j'allais rester à la maison, comme punie, de ne pas pouvoir aller nager. On m'a dit de rester à la maison ! Née en 1984.
***

Une dernière expérience marquante liée à mes règles, qui n'est pas un souvenir bien lointain…

Puisque je refuse d'insérer des « petites bombes chimiques » dans mon vagin (tampons), j'utilise depuis plusieurs années la coupe menstruelle. Son utilisation demande une organisation pratique « complexe », puisqu'il faut de l'eau (robinet) pour la rincer avant de l'insérer à nouveau.

Sur mon lieu de travail, les toilettes ne sont pas adaptées, puisqu'il faudrait que je sorte de la cabine, que j'aille la rincer, puis que je re-rentre dans la cabine, le tout à la vue de toutes. Je vais donc « faire mes petites affaires » dans les toilettes pour personnes en situation de handicap. A chaque fois, même combat avec/contre moi-même : assumer d'aller dans ces toilettes ; ça peut paraître ridicule, mais je me sens différente, je me sens gênée, honteuse dans cette routine qui dure 5 jours par mois.

La semaine dernière, j'avais mes règles. Je suis allée vider ma coupe menstruelle dans les toilettes pour personnes handicapées. Je suis restée enfermée plus de 10 minutes à l'intérieur, n'osant pas sortir puisque j'entendais juste devant discuter deux hommes dont mon « grand » chef. J'ai honte de ne pas avoir pu assumer.

Et j'en veux aux institutions, à la structure sociale de manière générale, de ne pas penser aux aspects pratiques liés aux règles.

***

La première fois, j'étais terrorisée et effrayée par ce sang, j'avais peur et maman ne m'avait rien expliqué. Lorsqu'elle apprit que j'avais eu mes premières règles, J'étais maudite et conditionnée à avoir honte. J'avais à peine 12 ans. Marie-Claude, née en 1957.

Elise Thiébaud : Ceci est mon sang. Petite histoire des règles, de celles qui les ont et de ceux qui les font. Ce livre peut être emprunté à la bibliothèque de l'ADF.

1991 : la grève du 14 juin *par Simone Chapuis*

Il y avait 10 ans jour pour jour qu'un article garantissant l'égalité avait été introduit dans la Constitution fédérale, article qui était resté lettre morte. Une grève nationale est lancée : elle sera colorée, pleine d'humour et de fantaisie.

Y ont participé toutes sortes de groupements et d'associations et chacune y allait de sa revendication, de ses priorités du moment.

L'ADF-Vaud y était ; j'y étais et je me souviens.
1991 était aussi l'année du 700e anniversaire de la Confédération. Les autorités fédérales avaient invité tous ceux et celles qui réfléchissaient à l'avenir de la Suisse à présenter des projets en début d'année, projets qui seraient discutés en fin d'année comme une gerbe d'idées pendant 2 ou 3 jours de festivités à Lugano. Le projet présenté par l'ADF-Suisse et d'autres associations féminines, c'était l'initiative populaire CONSEIL NATIONAL 2000. Nous demandions que chaque canton ait une représentation paritaire au Conseil national.*

Une de nos priorités était donc – elle l'est toujours ! – de stigmatiser le manque de femmes dans les autorités et dans bien d'autres domaines, l'histoire par exemple.

Aussi l'ADF avait-elle convoqué ses membres à la place de la Palud où un quatuor de féministes rebaptisaient les rues d'alentour (nous avions collé de nouveaux noms sur les plaques des rues). La foule se déplaçait d'une plaque à l'autre : roulements de tambour, puis Thérèse Moreau, Silvia Ricci, Nicole Ruchti et moi annoncions les nouveaux noms. Clara Haskil, Antoinette Quinche, Clémence Royer, Charlotte Olivier, Aloïse. Valérie de Gasparin, Cécile Cellier. Cette dernière avait été peintre et sculptrice ; elle avait travaillé avec Hodler. Elle avait environ 40 ans quand Ramuz fit sa connaissance ; lorsque le couple quitta Paris en 1914, Charles-Ferdinand dit à sa femme : t*u peux laisser tes pinceaux, je t'ai acheté un livre de cuisine*.

Puis nous sommes toutes allées au stand de récolte de signatures pour l'initiative fédérale Conseil national 2000.

*En fin d'année, constatant que nos forces et nos moyens financiers étaient insuffisants pour continuer la récolte de signatures, nous avons décidé de renoncer. J'étais chargée du téléphone à la

Chancellerie fédérale : « *quel dommage, c'était une bonne idée pour la démocratie. Présentez-la comme pétition* », m'a-t-on dit. Et le 14 juin 1992, nous avons apporté toutes nos signatures à la Chancellerie fédérale.

Une grève bis en 2019 *par Martine Gagnebin*

1991 : déjà 10 ans qu'un article garantissant l'égalité est inscrit dans notre Constitution fédérale. 10 ans c'est long et pour marquer leur mécontentement devant tant de lenteur, les femmes décident de faire grève.

Elles étaient près de 500'000 à débrayer, manifester, mener diverses actions.

2019 : déjà 38 ans ! Et toujours rien, ou si peu ! Oui, quand même, en 1996, une loi découlant de cet article constitutionnel. Mais le mécontentement des femmes reste aussi fort. L'égalité salariale semble si lointaine. Alors ? Eh bien, on fera grève à nouveau. C'est ce qui a été décidé lors des Assises féministes du 2 juin à Lausanne. Le mouvement s'étend maintenant à toute la Suisse. Partout des comités, des collectifs ou des coordinations se mettent en place, des groupes de travail planifient des actions ou se préoccupent de l'organisation générale, ou encore veillent à ce que toutes les femmes soient informées et puissent participer.

Une date : le 14 juin 2019. L'ADF sera présente. Nous y serons. Vous aussi ?

Le mythe de la virilité *par Pierre Aguet*

Nous vivons une période importante de l'histoire de l'humanité. L'égalité des sexes progresse par à-coups. Les syndicats suisses, cette année, mettent en exergue le combat pour l'égalité des salaires femmes/hommes. La municipalité de Lausanne engage une action remarquée contre le harcèlement de rue. D'innombrables femmes osent enfin dénoncer des viols ou des attouchements détestables subis jusqu'ici en toute discrétion. Dès lors, je ne peux m'empêcher d'inviter tous ceux et celles qui se réjouissent de « cette accélération de l'histoire », à lire le livre d'Olivia Gazalé, sorti en septembre 2017 chez Robert Laffon : Le mythe de la virilité.

Voilà une somme d'analyses et d'informations absolument considérable. Des centaines de références à des auteurs, chercheurs, écrivains, statisticiens, cinéastes au masculin et au féminin sont proposées. Les papes, les hommes d'église, les penseurs depuis l'antiquité jusqu'au 21ème siècle, tous ceux et celles qui ont contribué à façonner ou à combattre ce mythe figurent dans l'ouvrage au point de donner l'idée que la liste est exhaustive. Ce mythe de la virilité est présenté comme un piège.

Nous apprenons, par exemple, qu'au cours de la très longue période de la préhistoire, la femme était vénérée parce que capable de donner la vie. Ce miracle était digne de toutes les prévenances. Ce n'est que lorsque l'humanité, devenant sédentaire, comprit le rôle du mâle dans la procréation, que ce dernier soumit la femme à son rôle de sujet, de réceptacle de son sperme devenu presque sacré, pour le moins essentiel et précieux, qu'il s'imposa comme un tyran, voire un esclavagiste.

Au cours des derniers millénaires, on ne compte plus les affirmations selon lesquelles les femmes sont inférieures en force physique, en intelligence, incapables de penser, de combattre, d'imaginer à long terme, etc. Les citations sont nombreuses. Elles méritent, pour en rire ou en pleurer, d'être rappelées. Nous apprenons aussi que des hommes aussi géniaux et révolutionnaires que Rousseau ou Kant considéraient, eux aussi, les femmes comme largement inférieures aux hommes.

Ce livre, est publié 70 ans après le célèbre pamphlet, plusieurs fois cité, de Simone de Beauvoir, le deuxième sexe. Il me semble en avoir le même poids. Il mérite la même audience. Il n'hésite pas à prendre en compte la fragilité masculine. Elle découle du fait que cet homme maîtrise tout, sauf précisément sa virilité. Cela l'oblige à « en rajouter ». Il prend aussi en compte l'évolution sociologique qui a suivi le fait que, depuis les années 50, les femmes ont enfin osé prendre la parole et démontré très souvent leur supériorité intellectuelle. Il souligne aussi le fait que pendant la première guerre mondiale, toute l'économie a été assumée par les femmes, les hommes subissant l'horrible boucherie que l'on sait. Dès lors, la preuve était faite qu'elles pouvaient

assumer toutes les tâches qui leur étaient refusées jusque-là. Cependant, le droit de vote en France, ne leur a été accordé qu'à la fin de la seconde guerre mondiale.

Dans sa conclusion, Olivia Gazalé affirme que la réinvention de la paternité, plus douce et plus attentive à l'évolution des enfants, ne constitue pas un déclin, mais une chance pour l'humanité. Elle n'annonce pas la fin des hommes mais l'enthousiasmante naissance d'une nouvelle masculinité, condition indispensable d'un meilleur équilibre des relations entre les sexes.

Des rues aux noms de femmes *par Martine Gagnebin*

Elisabeth Jeanne de Cerjat

Edith Burger

Elisa Serment

C'est maintenant officiel : 4 rues lausannoises du nouvel écoquartier des Plaines-du-Loup porteront des noms de femmes ! Un souhait enfin réalisé.

La Municipalité de Lausanne s'adressait ce printemps à notre association en nous demandant une liste de noms. L'exécutif entendait marquer durablement le souvenir de femmes d'exception et souligner son engagement pour l'égalité des droits entre les femmes et les hommes.

Pour qui se plonge aujourd'hui dans la dénomination des 687 rues, passages et autres escaliers présents sur le territoire lausannois, il y trouvera 103 noms de personnalités, dont cinq seulement sont des femmes. A l'avenir (mais il faut encore construire tout ce nouveau quartier !) il y aura donc

Une rue Elisabeth Jeanne de Cerjat (1769-1847), cofondatrice (avec Frédéric Recordon et William Haldimand) de l'Asile des aveugles.

Une rue Edith Burger (1906-1948), pianiste et chanteuse suisse qui s'est illustrée comme duettiste, notamment en compagnie de Jean Villard-Gilles.

Une rue Germaine Ernst (1905-1996), artiste peintre, graveuse, née à Alger et ayant fait ses études d'art appliqué à l'Ecole cantonale de dessin de Lausanne.

Une rue Elisa Serment (1865-1957), pionnière féministe, cofondatrice de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses.

Nous ne pouvons que féliciter et remercier la Municipalité de Lausanne de cette belle initiative. Et nous réjouir de participer à la fête lors du jour de la désignation et de la pose des plaques commémoratives.

60 ans déjà! *Par Clémence Capt*

Le 1er février prochain, les Vaudoises fêteront les 60 ans du droit de vote. Les Vaudois furent les premiers Suisses à octroyer les droits civiques à leurs compagnes. Cette date, importante pour les femmes, n'a pas laissé un souvenir impérissable pour les Vaudois; pour écrire cet article, j'ai consulté l'Encyclopédie du pays de Vaud (parue dans les années 80, la bibliographie en 84) pour retrouver le nom d'un conseiller d'état du parti agrarien, qui, à la fin de la deuxième guerre mondiale, voulait donner le droit de vote aux femmes de ce canton en remerciement du travail accompli durant cette période trouble. Ce conseiller d'état n'est pas cité dans cette édition, les mouvements féministes qui se sont battus pour l'obtention des droits civiques, non plus.

J'avais 11 ans lors de ce vote et je me rappelle des discussions de l'époque, en tant que jeune fille, j'étais heureuse d'avoir un papa qui était pour. Il n'était pas particulièrement féministe, mais il estimait que l'avis des femmes sur certains sujets pouvait être important. La majorité des hommes qui ont écrit oui sur le bulletin de vote ce jour là, avaient certainement les mêmes raisons que mon père, une minorité des hommes a dit oui pour supprimer une inégalité de traitement.

Après ce vote, des femmes ont été élues dans les conseils communaux, elles étaient le plus souvent socialistes. Pour l'entrée des femmes dans les exécutifs, il a fallu attendre le droit de

_e comité de l'Association vaudoise pour le suffrage féminin. De gauche à droite: S. Bonard, secrétaire, M.?Andersen, V. Pointet, G. Weidmann (debout), L. Zanchi (assise), J. Fischer et Antoinette Quinche, présidente.

mage: ARCHIVES CANTONALES VAUDOISES

vote sur le plan fédéral en 1971. Pendant longtemps, elles ont dû se contenter des dicastères traitant des écoles, de la santé et du social.

En 1981, les femmes ont obtenu l'égalité entre les sexes, du moins sur le papier, dans les faits, nous en sommes encore à des années lumières.
Quelques acquis :

• Les femmes mariées peuvent prendre un emploi sans l'autorisation de leur conjoint, les banques ne les considèrent plus comme des éternelles mineures, elles peuvent disposer d'un compte bancaire sans l'autorisation de leur cher et tendre.

Pour les plus jeunes, imaginez-vous que les hommes mariés disposaient de l'avoir de leur épouses et n'avaient pas de comptes à leur rendre. Ils pouvaient les ruiner en toute impunité.

Et les femmes célibataires:

• jusqu'à la deuxième guerre mondiale, à part quelques exceptions, les femmes entraient dans un ordre religieux pour échapper à leur famille, parfois, le plus souvent, c'était une décision familiale, pour les autres, les vieilles filles, elles avaient la tâche de prendre soin de leurs parents vieillissants, et de bonnes à tout faire pour le reste de la famille. Chez les protestants, beaucoup de jeunes filles devenaient nurses ou institutrices et travaillaient dans des familles fortunées. Pour les célibataires, la tutelle exercée par les familles a volé en éclats après la deuxième guerre mondiale, elle s'était déjà fissurée après la guerre de 14-18.

L'ironie de l'histoire, à partir des années 50, une femme en se mariant perdait des droits.

Revenons au droit de vote, depuis cet acquis, les femmes ont compris que de voter permet d'ouvrir de nouvelles portes, mais que ce n'est pas la panacée universelle.

Les pays qui nous entourent ont pris un peu d'avance sur la Suisse avec le droit de vote, mais pour le droit des femmes à disposer de leur personne et de leurs biens, ils n'ont pas forcément plus d'avance, exception faite des pays scandinaves pour des raisons historiques.

Ne désespérons pas, depuis les années 50, nous avons acquis plus de droits que lors des 5000 ans qui nous précèdent.

Agenda

1er novembre, 19h15 : Eglantine Café : **« La précarité des familles monoparentales »** avec Marielle Bohler, présidente de l'AFMR (Association des Familles Monoparentales et Recomposées)

6 novembre, 19h : « Séparation et divorce » Conférence de Me Janique Torchio Popescu sur les procédures juridiques du Canton de Vaud

6 décembre, 19h15 : Eglantine Café : **«J'ai lu Olivia Gazalé** *Le mythe de la virilité, un piège pour les 2 sexes»* avec Claire Burgy RTS, Armelle Weil féministe et Gilles Crettenand MenCar

13 novembre, 20h : « Violences sexistes : parlons-en ! » Conférence débat avec Marie-Claude Hofner, médecin de l'UMV (Unité de Médecine des violences du CHUV)

1er décembre, 11h à 14h : **B r u n c h de N o ë l** des Amis de la Fondation Madeleine Moret

1er février 2019, 16h à 21h : 60ème anniversaire du droit de vote des femmes dans le Canton de Vaud. L'ADF organise une fête au BAP (Bâtiment Administratif de la Pontaise).

2 au 16 février 2019 : Exposition des acquis féministes organisée par le Bureau de l'Egalité au Forum de l'Hôtel de Ville de Lausanne

14 février 2017, 15h : Présentation par Hildegard Medina Emam et Gaby Grosjean du livre de Gaby Grosjean **« Pétales d'amour »** (recueil du récit de la vie d'H.Medina Emam, fondatrice de l'association VOX INFANTIS qui soutient la scolarisation d'enfants de Kunduz en Afghanistan).

7 mars 2019, 19h15 : Eglantine Café avec **l'association *DécadréE – égalité dans la presse***

14 juin 2019 : GREVE NATIONALE DES FEMMES

Accueil de jour des enfants : les familles attendent un encadrement éducatif à la hauteur des enjeux

par Michèle Theytaz Grandjean, secrétaire générale de Pro Familia Vaud, membre de la Chambre consultative de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants et de la Commission fédérale de coordination pour les questions familiales.

Dès les premières discussions sur l'accueil de jour des enfants, Pro Familia Vaud s'est engagée en portant avec d'autres associations la voix des familles. Au fil des ans, Pro Familia Vaud est devenue un interlocuteur reconnu sur cette thématique, notamment en intégrant la Chambre consultative de la Fondation pour l'accueil de jour des enfants (FAJE).

Rappelons que la question de l'accueil de jour est au coeur des politiques publiques :

- la *politique familiale* : l'accueil permet de concilier l'éducation des enfants et l'activité professionnelle ou la formation des parents ;
- la *politique sociale* : l'accueil facilite l'autonomie financière des familles y compris les familles monoparentales ou à revenu modeste, tout en permettant l'intégration et la socialisation des enfants;
- la *politique économique* : l'accueil apporte à l'économie les compétences des femmes;
- la *politique de promotion de l'égalité des chances* : l'accueil rend possible l'égalité des chances entres les enfants et participe aussi à l'égalité entre les femmes et les hommes.

Depuis le 1er janvier 2018, la LAJE* confie au canton et aux communes le rôle d'organiser « une offre suffisante en places d'accueil » des enfants, de la naissance à la fin de la scolarité obligatoire. De plus, le législateur a conféré à l'accueil de jour des missions éducative, sociale et

préventive, nécessitant un accueil de qualité pour être remplies dans l'intérêt des enfants et des familles.

De manière plus générale, nos autorités sont garantes des *droits fondamentaux des enfants* (objectif 4.2 de l'Agenda 2030) visant à faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès à des activités de développement et de soins dès la petite enfance ainsi qu'à une éducation de qualité.

Dans la majorité des familles, les deux parents travaillent face à la double injonction d'éduquer les enfants et de subvenir aux besoins de la famille. Et la pression se fait encore plus fortement sentir parmi les familles monoparentales.

A partir de là, il est primordial que la qualité de l'accueil préscolaire et parascolaire permette un développement harmonieux des enfants durant ces périodes de la journée, entre les activités scolaires et la vie familiale. Chaque moment de la journée est important : de l'accueil matinal au goûter et aux devoirs, sans oublier le repas de midi. Les articulations entre la maison, l'accueil et l'école méritent d'être réfléchies et cohérentes. Un accueil doit pouvoir s'adapter aux besoins et au rythme des enfants afin qu'ils puissent expérimenter la socialisation et l'autonomisation autrement qu'à l'école et à la maison. Ces structures ont également un rôle à jouer dans la détection précoce et dans l'attention portée aux enfants les plus vulnérables. Tout comme l'école, l'accueil parascolaire vise l'inclusion de tous les enfants.

De nombreuses études attestent des connaissances et des compétences nécessaires pour mener à bien un accueil de qualité avec un projet pédagogique adapté aux besoins des enfants. Cela ne peut se faire qu'avec des équipes éducatives complémentaires et équilibrées, en termes de formation et d'expérience, où chaque professionnel trouve sa place.

Sur le long terme, on constate que les investissements consentis dans la qualité des interventions auprès des enfants ont des effets durables sur l'apprentissage et la motivation. Ces investissements permettent ensuite de réaliser des économies sur la facture sociale. Un enfant bien encadré jusqu'à l'âge adulte connaîtra beaucoup moins de soucis durant sa scolarité, sa formation puis son insertion professionnelle.

Enfin, n'oublions pas non plus qu'un enfant comprend le monde aussi en fonction de la manière dont il le reçoit... Pour qu'un enfant puisse développer toutes ses potentialités, il doit vivre dans un contexte favorable.

Infos et documentation : www.profamiliavaud.ch
*se référer à l'article signé par Barbara de Kerchove dans la Gazette ADF-Vaud no 73.

Appel à nos membres

Si vous avez des **suggestions d'articles** pour la Gazette, ou des remarques, n'hésitez pas à prendre la plume. Vous pouvez nous les transmettre à l'adresse suivante : adf-vaud@bluewin.ch

Notre agenda est régulièrement mis à jour sur notre site http//www.adf-vaud.ch

Si vous avez une adresse électronique, veuillez nous la communiquer; vous recevrez des infos plus souvent.
Nous sommes sur Facebook. « Droits des Femmes - association vaudoise (ADF-vaud)

Brèves

Un premier prix pour une très bonne idée

On le sait : le méthane contribue à la destruction de l'ozone. On le sait aussi : relâcher une certaine quantité de méthane dans l'atmosphère a un effet sur le réchauffement climatique. Une source importante des émissions de méthane vient de la fermentation entérique chez les animaux de la ferme. Les animaux comme les vaches, les chèvres ou les moutons sont des exemples d'animaux ruminants qui, au cours de leur processus de digestion naturelle créent de grandes quantités de méthane.

A fin septembre avait lieu à l'Université de Lausanne la finale du concours ***Présenter sa thèse en 180 secondes***. C'est la Burkinabée **Geneviève ZABRÉ** qui l'a emporté avec une thèse sur l'utilisation de plantes médicinales dans la nourriture des moutons, plantes qui modifient le processus de digestion des moutons et diminuent la quantité de méthane qui est expirée par l'animal ou rejetée sous forme de flatulences.

Bravo à Geneviève Zabré et puisse sa thèse être suivie de beaucoup d'autres études sur la nourriture du bétail mondial qui a tellement augmenté au cours des cinquante dernières années.

Félicitations

Le 25 juin 2018, Liliane Maury Pasquier, Conseillère genevoise aux Etats, a été élue à la présidence de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, qui compte 47 Etats membres. Elle a déclaré : « Le développement des droits humains est une lutte permanente. Même quand on échoue, il faut continuer. Sinon nous risquons de retourner au chacun pour soi, qui a conduit à la Seconde Guerre mondiale ».

Cannes, Locarno et parité

Le 5 août dernier, le Festival tessinois a signé une charte à travers laquelle il s'engage à respecter une représentation égalitaire tant au niveau de sa programmation que de ses instances dirigeantes. Une charte semblable avait déjà été signée en mai lors du festival de Cannes.

Encore un prix

Yvette Théraulaz a reçu en septembre le Prix culturel Leenards en consécration de sa carrière de comédienne et chanteuse. Cette distinction s'ajoute à plusieurs autres récompenses, bien méritées et qui réjouissent l'ADF.

Argentine
Alors que la Chambre des Députés avait dit oui le 14 juin, le Sénat a dit non le 8 août : l'avortement ne sera pas dépénalisé dans ce pays où toutes les 3 heures une enfant devient mère. Le texte soumis autorisait l'IVG pendant les 14 premières semaines de grossesse. Il faudra donc remettre l'ouvrage sur le métier.

Valais : femmes et Constituante
Solidarité Femmes a lancé le 6 août un appel à toutes les citoyennes en vue de la future Assemblée constituante valaisanne. Les élections auront lieu le 25 novembre prochain. L'appel demande plus de femmes qu'au parlement cantonal (20%), ouverture à des personnes non-partisanes, invitation à une représentation paritaire. Résultats à suivre avec grand intérêt.

ADF-vaud
Rédaction : Comité ADF-vaud
Mise en pages : Viviane Schusselé, adf-vaud@bluewin.ch
Envoi Gazette : Membres du Comité et *Rosa canina*
Corrections : Floriane Pariat
Impression : Imprimerie de Marcelin

CCP 10-725-4 Banque cantonale vaudoise CH66-0076 7000 S531-1443 0
N'oubliez pas que les transferts électroniques interbancaires sont gratuits alors que les payements faits au guichet de la poste nous coûtent CHF 1.50. Cotisation annuelle : CHF 40-.

Pour devenir membre : s'inscrire auprès de Viviane Schusselé, ch. des Arnoux 8, 1867 Ollon, Tél. 024 499.22.92 E-mail : adf-vaud@bluewin.ch